

# Plaquette de la Compétition

## Saison 2024 - 2025



Comité Départemental de Natation Rhône – Métropole de Lyon

### Organisation Sportive

Championnats Rhône Avenirs

TARARE

*Dimanche 15 juin 2025*

## Championnats du Rhône « Avenirs »

**Date : Dimanche 15 juin 2025**

2 Réunions  
Bassin de 25m : 5 couloirs

**Championnats du Rhône**

**« Avenirs »**

**TARARE**

Lieu :

Centre Nautique AQUAVAL  
93 boulevard Garibaldi  
69170 - TARARE

**Filles et Garçons : 11 ans et -**

**Filles et Garçons : 2014 et +**

Ouverture des Engagements :

**Lundi 02 juin 2025**

Clôture des Engagements :

**Mercredi 11 juin 2025**

Tarifs : **2.20€ engagement individuel**

Envoi Serveur : **J + 1**

Publication Web : **Live FFN**

## Règlement de compétition

### Mode de Qualification et Organisation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

**Finalité Avenirs**

### Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat avant le **mercredi 11 juin 2025 à minuit.**

***(Il convient à l'entraîneur de vérifier que le nageur est capable de réaliser un 100 m 4 nages lors de la compétition).***

Le règlement financier des engagements sera fait par le **Comité trimestriellement et non sur Extranat**

### Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à

- [comiterhonenatation.adm@gmail.com](mailto:comiterhonenatation.adm@gmail.com) jusqu'au **jeudi 18h00** précédent la compétition **et 30 mn avant le début de la compétition.**
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

### **Officiels :**

- ❖ **Pour les compétitions individuelles avec et sans relais :**
- ❖ De 1 à 7 nageurs par réunion : 1 officiel
- ❖ De 8 à 15 nageurs par réunion : 2 officiels avec au moins un B ou juge sur les deux.
- ❖ 16 & plus par réunion : 3 officiels avec au moins 1 B ou juge sur les trois.

### **Pénalités :**

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement.**

### **Réclamation**

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

### **Adresse courrier et Mails :**

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Espace des Sports - 28 rue Julien – 69003 LYON
- Mails : [comiterhonenatation.adm@gmail.com](mailto:comiterhonenatation.adm@gmail.com) – [comiterhonenatation69@gmail.com](mailto:comiterhonenatation69@gmail.com)

### **Tenues des Officiels et des Entraîneurs**

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

**Seulement lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.**

### Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

### Récompenses :

Récompense aux trois premières Filles et Garçons.

Pour recevoir leur médaille les nageurs doivent être présents à la cérémonie protocolaire.

## Catégories d'âges 2025

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
2017	8 ans		11 ans et moins AVENIRS	CE1
2016	9 ans	A9		CE2
2015	10 ans	A10		CM1
2014	11 ans	A11		CM2
2013	12 ans	B1	BENJAMINS	6ème
2012	13 ans	B2		5ème
2011	14 ans	J1	JUNIORS	4ème
2010	15 ans	J2		3ème
2009	16 ans	J3		2ème
2008	17 ans	J4		1ère
2007	18 ans	J5		Terminale
2006 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac

## Programme des Championnats du Rhône « Avenirs »

Dimanche Matin	Dimanche Après-midi
Ouverture des portes : 08h00	Ouverture des portes : 13h30
100 m 4 nages - Dames	200 m nage libre - Dames
100 m 4 nages - Messieurs	200 m nage libre - Messieurs
100 m nage Libre - Dames	100 m papillon - Dames
100 m nage libre - Messieurs	100 m papillon - Messieurs
50 m papillon - Dames	50 m dos - Dames
50 m papillon - Messieurs	50 m dos - Messieurs
100 m dos - Dames	100 m brasse - Dames
100 m dos - Messieurs	100 m brasse - Messieurs
50 m brasse - Dames	200 m 4 nages - Dames
50 m brasse - Messieurs	200 m 4 nages - Messieurs
400 m nage libre - Dames	50 m nage libre - Dames
400 m nage libre - Messieurs	50 m nage libre - Messieurs